

# Quand porter un masque ?



Julie Bleau  
asstsas

Les préposées d'aide à la vie domestique et leurs supérieurs se questionnent sur la nécessité de porter un masque pour certaines tâches d'entretien et sur l'équipement de protection le plus approprié pour chaque situation de travail. Le présent article traite de quatre circonstances particulières : le client qui tousse, la fumée de cigarette, le grand ménage et le nettoyage du four.

**L**a pandémie de grippe et les clients qui toussent inquiètent les préposées. Le port d'un masque est-il indiqué pour se protéger des infections possiblement transmises par les clients malades ?

## LE CLIENT QUI TOUSSE

On peut faire porter un masque chirurgical à un client infecté. Sa fonction est de bloquer les particules émises par ce dernier. Ainsi, il tousse dans son masque plutôt qu'au visage des gens qui l'entourent, évitant de répandre ses microbes.

Si pour de quelconques raisons le client qui tousse ne peut pas porter de masque, ni tousser dans un mouchoir ou dans le pli de son coude, la préposée peut porter elle-même un masque chirurgical. Celui-ci joue alors le rôle d'écran de protection contre les particules liquides du rhume ou de la grippe, dont la A(H1N1). Ainsi, les particules infectées du client n'atteignent pas les muqueuses protégées de la préposée (nez ou bouche).

Le masque chirurgical est en revanche inefficace contre les infections transmises par voie aérienne (dans l'air) telles que la tuberculose et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Pour se protéger de ces infections, il faut porter un masque N95 qui filtre l'air avant qu'il ne soit respiré par celui qui le porte. Des tests d'ajustement sont obligatoires afin que le N95 soit étanche et correctement ajusté au visage.

**Le masque chirurgical est en revanche inefficace contre les infections transmises par voie aérienne.**

## LA FUMÉE DE CIGARETTE DANS LE DOMICILE

Certains domiciles sont très enfumés au moment où la préposée procède à l'entretien. Des entreprises demandent, dans leurs politiques, que le client ait cessé de fumer quelques heures avant le début du service. Aérer les pièces contribue à réduire l'inconfort occasionné par la fumée de cigarette.

Si le client fume constamment durant le service, la préposée incommodée peut porter un masque qui présente deux caractéristiques : protéger contre les poussières et contre les odeurs nuisibles. Par exemple, le masque 3M modèle 8247 conviendrait à cet usage, car il contient une couche de charbon activé. Ce type d'appareil de protection respiratoire nécessite un test d'ajustement.

## LE GRAND MÉNAGE

Lors de grands ménages, alors que les préposées tirent des meubles rarement déplacés pour nettoyer derrière, elles dé-



*Le masque 3M modèle 8247 contient une couche de charbon activé qui capte les particules de fumée de cigarette. Un test d'ajustement est requis.*

couvrent parfois des amas de poussières importants. Le balayage soulève ces particules. Incommodées, certaines travailleuses souhaitent porter un masque. Dans ce cas, opter pour un masque à poussières tel que ceux vendus pour les travaux de rénovation, facilement disponibles en quincaillerie.

### LE NETTOYAGE DU FOUR

Il existe différents produits domestiques conçus pour le nettoyage du four. Lors de l'application et même après, au moment du nettoyage, leur présence irrite le nez et la gorge. Comment se protéger contre ces émanations ? Et tout d'abord, sont-elles vraiment toxiques ?

Lorsqu'elle utilise un produit d'entretien, les dangers pour la préposée dépendent du produit lui-même et de la façon dont elle l'utilise.

- Le produit : contenants et étiquettes sont régis par la Loi sur les produits dangereux du gouvernement fédéral. Ainsi, certaines informations doivent obligatoirement apparaître :

- > sur le devant de la bouteille, un pictogramme et un court texte informent de la nature du danger et du niveau de dangerosité du produit ;

- > à l'arrière, des consignes d'utilisation (quoi faire et ne pas faire), les moyens de protection à prendre et les premiers soins en cas de contact avec le produit.

- Les conditions d'utilisation : bien qu'un produit soit nocif pour la santé, il est possible d'en limiter les dangers en évitant d'entrer en contact avec celui-ci. Pour cela, l'utiliser prudemment en respectant les consignes du fabricant. La fiche signalétique constitue un bon complément d'information.



*On risque moins de respirer un produit liquide muni d'un vaporisateur qu'un autre sous forme d'aérosol.*

---

Bien qu'un produit soit nocif pour la santé, il est possible d'en limiter les dangers en évitant d'entrer en contact avec celui-ci.

---

### ÉVALUATION DU PRODUIT

À la lecture des étiquettes, on apprend que les produits pour le four sont corrosifs : ils peuvent causer des irritations au nez ou à la gorge lorsque respirés ou des brûlures lorsqu'ils entrent en contact avec la peau.

Pour protéger la peau, le fabricant recommande de porter des gants. Mais pour les voies respiratoires, les mesures de précaution ne font pas mention du port de masque. On mentionne plutôt d'aérer la pièce. Les vapeurs qu'on peut respirer sont faites de fines particules. Or, certaines préposées disent porter un masque à poussières vendu en quincaillerie, d'autres se cachent le nez avec leur chandail ou une débarbouillette. Ces mesures ne sont pas efficaces et donnent un faux sentiment de sécurité : les particules du produit sont si petites qu'elles passent à travers le masque à poussières et les tissus.

La solution facile consiste à ne pas respirer les vapeurs durant l'application du produit. Si vous tenez à porter un masque, il faut opter pour un modèle spécial qui bloque les produits chimiques (masque à cartouches). Ils sont coûteux et disponibles seulement dans les boutiques spécialisées en équipements de protection. Ceci explique probablement pourquoi le fabricant recommande d'aérer la pièce (démarrer la hotte, ouvrir la fenêtre) et d'éviter de respirer les vapeurs (retenir son souffle, quitter la pièce pendant que le produit agit).

Une alternative abordable consiste à remplacer le produit en aérosol, aux particules fines et facilement respirables, par un produit liquide avec vaporisateur, moins à risque d'être respirés. ●

